

sommes convenus de la date originale, celle de cette semaine, et je crois comprendre que tous les premiers ministres y seront.

Pour ce qui est de la seconde question, monsieur l'Orateur, chaque province est évidemment libre de constituer sa délégation de la façon qu'elle l'entend. Quant à nous, du gouvernement fédéral, nous n'entendons pas inviter d'observateurs. Il n'y aura pas d'observateurs fédéraux à la conférence, mais certaines délégations provinciales comprendront peut-être des députés de l'opposition. Je doute fort que ce soit le cas, mais, évidemment, nous ne sommes pas en mesure de contrôler la composition des délégations constituées par les premiers ministres provinciaux eux-mêmes.

En ce qui a trait à la troisième question, monsieur l'Orateur, la réponse est la même que celle que j'ai donnée à l'honorable chef de l'opposition: l'ordre du jour n'est pas connu du public.

[Plus tard]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pour faire suite à la réponse qu'il me donnait tantôt, la représentation à la conférence fédérale-provinciale est décidée par les provinces—cela est entendu—mais les députés ne représentent pas seulement une province, mais bien l'ensemble du Canada, je crois. Le gouvernement sera représenté, mais, en vue de sauvegarder l'unité nationale et d'établir une meilleure compréhension entre les députés et les Canadiens, ne serait-il pas sage d'inviter les députés de l'opposition à cette conférence, à titre d'observateurs seulement, de façon à ce que tous soient au courant de ce qui s'y passera?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je crois qu'il serait juste de rendre hommage au chef du Ralliement créditiste et de dire, en ce qui concerne l'unité nationale, qu'il en a toujours été un vaillant défenseur. (*Applaudissements*) Mais il reste que sous la fiction gouvernementale en vertu de laquelle on fonctionne, le gouvernement est appelé à parler au nom de l'exécutif du pays et c'est le rôle que nous entendons jouer à cette conférence. Pour le moment, nous ne sentons pas le besoin de faire appel aux précieux services du député.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je remercie le très honorable premier ministre de ses bonnes paroles, mais le gouvernement est en place et peut parler. Quant à moi, je n'exige pas le droit de parole à cette

[Le très hon. M. Trudeau.]

conférence. Mais le très honorable premier ministre parle tellement bien que nous aimerions être présents pour l'entendre.

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Selon les nouvelles qui nous parviennent, des milliers d'étudiants d'université et d'élèves des écoles secondaires ne peuvent trouver d'emploi d'été; le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère a élaboré et lancé un programme spécial d'urgence pour faire face à la situation actuelle?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai fait connaître à la Chambre et au comité les mesures que le ministère a déjà prises. Nous ne songeons pas à en prendre d'autres pour cet été.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que les déclarations du ministre à la Chambre étaient des réponses à des questions, même s'il en a fait une plus détaillée au comité, s'engagerait-il à présenter à la Chambre un exposé complet du programme en cours en vue d'aider les étudiants à trouver des emplois d'été?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, j'étudierai avec plaisir la proposition.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): A titre de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si les comités consultatifs envisagés pour son ministère ont été constitués et si l'un d'eux sera chargé de le conseiller au sujet des emplois d'été et de l'emploi des étudiants en général?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le Conseil consultatif de la main-d'œuvre et de l'immigration ainsi que les quatre conseils auxiliaires ont été établis la semaine dernière et on espère que leur première réunion se tiendra le 25 juin. Il sera possible alors de soumettre au conseil un bon nombre de questions au sujet desquelles ses avis seraient très utiles.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il s'assurer que l'on a constitué le